

# L' Echo Moulinois



## Mot éditorial

Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se retrouve divisé et notre société fracturée dans un climat national pesant. Le nouveau gouvernement, nommé tardivement, étudie la possibilité de laisser aux intercommunalités le choix de refuser la prise de compétence eau/assainissement, ce qui semble plutôt raisonnable. Mais attendons, avant de nous réjouir, que les textes soient définitivement adoptés.

La commune demeurant pour les habitants un repère de stabilité, nous devons rester concentrés sur les missions qui nous incombent et les différents défis et travaux qui nous attendent. Nous vivons des temps où les défis sont nombreux pour les élus car le gouvernement nous annonce une rigueur avec laquelle il faudra composer. Les subventions sont de plus en plus difficiles à mobiliser, mais nous travaillons toujours pour améliorer votre cadre de vie, votre sécurité et pour développer des projets qui répondent autant que possible aux besoins de tous. Vous pourrez lire dans ce journal les différents travaux réalisés depuis la dernière édition.

Côté Communauté de Communes, le service Habitat Temporaire chez l'Habitant (HTH) a été reconduit pour une année et permet à des stagiaires ou apprentis de trouver une solution d'hébergement.

Par ailleurs, la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique va prendre fin le 31 décembre 2024, mais la CCHSAM a voté pour poursuivre le soutien aux usagers via le Pacte Territorial, adopté par les élus communautaires en septembre dernier. Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les habitants du territoire, dont vous faites partie, pourront compter sur le soutien de la CCHSAM pour tous les dossiers relevant de la rénovation de l'habitat.

Je vous laisse découvrir toute l'actualité moulinoise et souhaite à tous de passer de merveilleuses fêtes de fin d'année entourés de vos proches et je vous donne rendez-vous le 10 janvier 2025 pour la cérémonie des vœux.

Pensez à noter la nouvelle adresse mail de la mairie ci-dessous.

Stéphanie Bouquet

## LA PETITE SIRENE



Elle est apparue furtivement cet été au bord de la rivière au hameau du Pont.

Certains ont pu apercevoir son élégante silhouette émerger de la Sarthe et s'offrir aux regards de promeneurs médusés.

D'où venait-elle ? Pourquoi un arrêt en ce lieu ? Attendait-elle un prince charmant ou faisait-elle simplement une pause avant de rejoindre un autre lieu ?

Sa présence n'a été que furtive car elle s'en est allé vers d'autres ondes, peut-être plus calmes, peut-être plus accueillantes.

Ou alors a-t-elle décidé, par la voie des eaux, de rejoindre son célèbre double qui l'attend peut-être sur son rocher dans le port de Copenhague .

Pourtant, quoi de plus reposant que ces méandres de la Sarthe qui présentent peu de dangers et la tiennent éloignée de la sorcière qu'Andersen avait mis sur son chemin ?

Ce n'est donc peut-être qu'une escapade et les plus attentifs et les plus patients d'entre vous auront éventuellement la possibilité de la revoir se prélasser et se laisser admirer au pied du pont.

COMMUNE DE MOULINS LE CARBONNEL

Mairie - 1 rue du Château - 72130 MOULINS LE CARBONNEL

Tél. : 02.33.26.88.57

Email : [moulinslecarbonnel72130@gmail.com](mailto:moulinslecarbonnel72130@gmail.com)

N° 34

Décembre 2024

# INFORMATIONS COMMUNALES

## FOIN SUR LES PARCELLES DE LA COMMUNE

Comme chaque année, la commune propose gratuitement aux Moulinois de réaliser **en totalité** le foin, avant le 20 juin 2025, sur 5 parcelles pour environ 5 hectares.

Pour les personnes intéressées, il est nécessaire de déposer votre candidature en mairie avant le 24 janvier 2025, pour un tirage au sort le 27 janvier à 19h00 à la mairie.



## TRAVAUX

Deux lampadaires solaires ont été installés, pour un coût total de 6 300 €, au niveau du parking de l'école. Cela va permettre de faire des économies d'électricité car les 2 gros halogènes étaient très énergivores et difficiles à régler dans la durée d'éclairage.



Les panneaux volés, chemin de la Cordonnerie et rue Jean Carbonnet ont été remplacés.



De nouveaux sont apparus : « Rue de la Tourelle »,



« Ateliers d'Artistes » au hameau du Pont.

Dans le précédent bulletin, il avait été noté que 2 miroirs seraient posés au carrefour de « Bel-Air » avec la route de Saint-Léonard-des-Bois pour pallier l'insécurité due au manque de visibilité.

Malheureusement, le Département et la CCHSAM nous ont informés que la réglementation nous interdit strictement d'installer des miroirs hors agglomération. Nous devons donc à nouveau réfléchir sur les moyens de sécuriser cette zone.

Après diverses réclamations, le marquage de passages piétons au niveau du plateau du centre bourg a été réalisé (ou va être réalisé selon l'emploi du temps de l'entreprise « Traçage Service ») pour une dépense de 2 280 €.

La réglementation nous indiquait pourtant qu'il était recommandé d'éviter de placer un passage piéton sur un plateau car, **selon le code de la route**, les piétons doivent pouvoir passer prioritairement sur l'ensemble de cet aménagement.

Le passage piétons sur un plateau est « conseillé » uniquement pour les rues avec un trafic supérieur à 3 000 véhicules par jour ce qui n'est pas le cas dans notre commune.

Espérons que les piétons seront désormais mieux respectés par les usagers de la route car nous regrettions à nouveau de devoir financer des aménagements pour limiter les comportements irrespectueux de certains automobilistes.

Il est également rappelé que le stationnement de véhicules est **interdit** sur un plateau.

Nous espérons ne pas avoir à effectuer/financer un nouveau marquage pour faciliter la verbalisation.

## BÂTIMENTS PUBLICS



Après presque deux années d'attente, la sacristie a enfin retrouvé une nouvelle couverture (charpente, ardoises, zinguerie). Plusieurs entreprises avaient été contactées et, malgré un devis signé début 2023, l'entreprise retenue ne s'est pas déplacée, laissant une bâche bleue « protéger » cette partie de l'église. Le devis a donc été dénoncé et une nouvelle entreprise, très réactive, a effectué les travaux durant le mois d'octobre.



Les toilettes publiques sont aussi en cours de réhabilitation afin de pouvoir répondre aux normes d'accès PMR. Des ouvertures ont dû être créées dans les murs afin d'agrandir les portes d'accès, l'espace intérieur a été totalement réaménagé. L'association « Etudes et Chantiers » réalise ce chantier pour un montant de 4 325 €, sans TVA car l'association n'y est pas soumise.



Les chéneaux (canaux posés sur le toit) de la salle de conseil vont aussi être réparés car les soudures ont cassé ce qui a marqué les murs du bâtiment.

Concernant le gymnase, tous les chéneaux sont poreux. Il a donc été décidé de rallonger les tôles de couverture et d'y installer des gouttières suspendues afin d'éviter qu'un engorgement de toute l'eau accumulée ne pénètre à l'intérieur lors de fortes pluies.

## QUELQUES ACTIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

- Co-financement de la commune engagée aux côtés du Parc pour la réalisation du programme « Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) Haute Sarthe Alpes Mancelles ».
- Décision de signer le devis de l'entreprise CHAPRON pour l'aménagement des allées du cimetière.
- Mise à jour du logiciel de gestion du cimetière par la société AD VITAM pour un montant de 1 915,00 € H.T.
- Fixation des frais réclamés aux communes pour l'année scolaire 2023/2024 : 2 303,07 € pour un élève de maternelle et 541,16 € pour un élève d'élémentaire.
- Fixation des tarifs d'un repas cantine : 4,25 € (4,20 €) ; 6,50 € pour un repas pris ou non pris sans prévenir ; 6,80 € pour les adultes.
- Fixation des tarifs d'étude/garderie : 0,90 € la 1/2 heure.
- Renouvellement de la convention pour l'agence postale pour une durée de 9 ans.
- Décision de l'affichage des délibérations en mairie (et non sur un portail internet).
- Achat d'une armoire ignifuge pour la préservation des documents d'état civil (obligation légale).
- La société BRETON avec laquelle des devis sont signés depuis janvier 2023 n'est toujours pas intervenue sur tous les travaux commandés. Des nouveaux devis ont été établis par BL Toiture à Saint-Germain-du-Corbéis pour la sacristie (11 066,01 € HT), le gymnase (12 440,20 € HT) et la mairie (165,00 € HT). Un courrier sera adressé à l'entreprise BRETON afin de dénoncer les devis initialement signés.
- Décision de confier à « Sarthe Habitat » la réalisation des deux premières tranches du lotissement.
- Définition des tarifs de location de la salle polyvalente et du gymnase à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Equipements	Type d'utilisation	Personne moulinoise	Association ou personne hors commune
<b>Gymnase</b>	Gratuit pour les associations culturelles ou sportives moulinoises. Pas de location pour les particuliers. Sur demande exceptionnelle, d'autres cas peuvent être étudiés par le Conseil municipal.		
<b>Salle polyvalente</b> (gratuit pour les associations culturelles ou sportives moulinoises)	<b>1/2 journée</b>	50 €	75 €
	<b>Journée</b>	100 €	150 €
	<b>Week-end</b>	200 €	300 €

L'heure de ménage est fixée à 25 € et le m<sup>3</sup> de gaz à 2,50 €.  
Il sera demandé 30 € par chaise cassée lors d'une location.

## RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, la mairie avait donné rendez-vous aux associations moulinoises utilisatrices des bâtiments communaux.

Ce temps d'échanges était destiné à délivrer les consignes de sécurité applicables notamment au gymnase.

Cette rencontre avait été initiée suite à la dernière commission de sécurité au cours de laquelle le pompier en charge de ce contrôle, avait recommandé la mise en place d'une convention avec les associations rappelant les règles de sécurité et de bon usage des diverses installations.

C'est désormais chose faite et chaque association a donc reçu une convention en double exemplaire actant l'engagement mutuel.

En tant qu'utilisateur, chacun a la responsabilité du bon usage des locaux et de faire passer le message aux équipes. La réparation des dégradations engendre des coûts et au bout du compte, ce sont les Moulinois qui paient. Des consignes ont été données sur l'usage des extincteurs, des issues de secours, des trappes de fumée...



## REPAS AGENTS / ELUS



C'est désormais devenu une habitude en fin d'année, un moment convivial réuni agents, élus ainsi que leurs conjoints et enfants.

Une petite trentaine de personnes s'est donc retrouvée le vendredi 15 novembre au Moulin à Café autour d'un repas d'automne très reconfortant concocté par Maryline offert aux agents et aux conseillers ; Madame le Maire et les adjoints, les conjoint(e)s et les enfants, quant à eux, payaient leur part.

La bonne ambiance était au rendez-vous durant cette soirée où l'on n'a pas parlé que de travail !

Certains ont prolongé leur soirée autour du jeu de fléchettes.

## 11 NOVEMBRE ET REPAS DES ANCIENS



Comme chaque année, nous avons célébré l'armistice du 11 novembre au monument aux morts.

Une quarantaine de moulinois et moulinoises était présente, dont une demi-douzaine d'enfants, aux côtés de Claude Vétillard, président de l'UNC locale et d'Eugène Guilmeau, le porte drapeau.

Après le dépôt de gerbe, Albin Saugier et Gabin Hue ont lu le texte de l'UFAC, Madame le Maire a prononcé le discours transmis par la Préfecture. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été proposé par la municipalité au Moulin à Café.

Les rangs de l'association tendent à se réduire avec le temps c'est pourquoi son Président lance un appel pour accueillir de nouveaux **membres** (ayant au moins effectué leur service militaire) ou **sympathisants** (ouvert à tous).

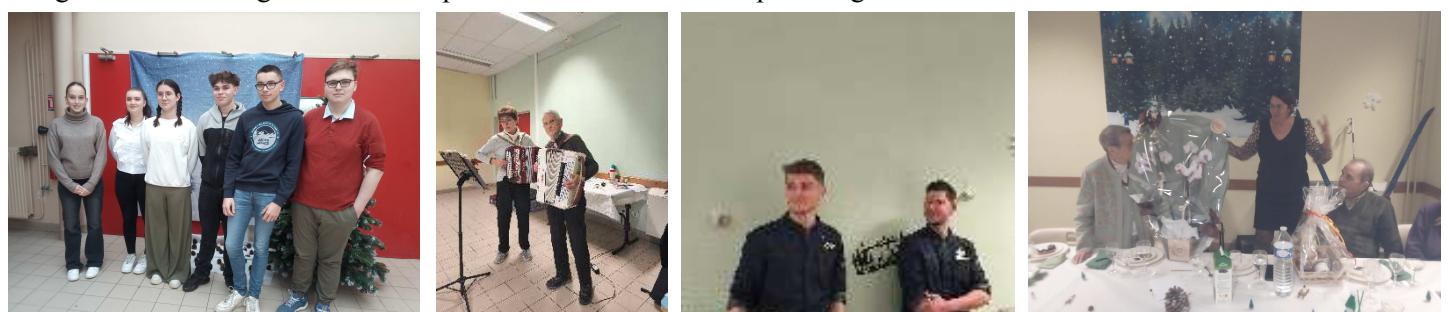
• • • • •

Ensuite, soixante-dix convives se sont retrouvés à la salle polyvalente, décorée pour l'occasion sur le thème de la montagne par Carole Lhuissier aidée par le CCAS.



Le repas préparé par Tanguy Turmel autour d'une potée auvergnate a fait l'unanimité tout comme l'animation musicale proposée par Denise Rouzier et André Ozille.

De gauche à droite sur la photo, Elsa, Clara, Léana, Lucas, Hugo et Antonin ont effectué le service.  
Un grand merci à Eugène Guilmeau pour nous avoir offert une petite « goutte » avec le sorbet.



Ce fut également l'occasion, en fin de repas, d'offrir un petit présent à chacun des doyens de la commune : Madame Colette Berthomier (99 ans) et Monsieur Bernard Besnault (93 ans).

L'école a accueilli en début d'année de nouveaux adultes : Aurore Hardouin de retour à Moulins comme enseignante, Emilie Nayagom également enseignante en remplacement des temps partiels et de la décharge de direction, Sarah Marais employée 10 mois en service civique pour 24 h/semaine et Manon Paris, ATSEM, en remplacement d'Isabelle Verrières en arrêt de maladie.



**L'intervenante de l'école de musique**, Nadine Aurégan, intervient cette année encore, à raison de 15 séances dans l'année. Outre l'apprentissage de chants, elle travaille les percussions corporelles, les déplacements en fonction d'un rythme, les percussions avec instruments et l'écoute sonore. Les chants porteront sur le thème de la mer.

Le vendredi 18 octobre, tous les élèves de la commune (école et collège) ont participé au **cross des écoles**. Ils ont couru par classe puis ont eu une collation généreusement offerte par le collège. Ensuite, les membres de l'APE leur ont remis des médailles puis les ont pris en photo afin de réaliser un calendrier.

**Vendée Globe** : En CE1, les élèves feront un rallye copie sur le thème du Vendée Globe. Avec les CP, ils réaliseront également une maquette d'IMOCA (voiliers monocoques de 60 pieds, soit 18,28 mètres principalement destinés aux courses océaniques). En CE2, les élèves suivent la course qui s'est élancée dimanche 10 novembre. Ils découvriront différents aspects concernant la compétition à travers la littérature mais aussi des documents mis à disposition par certains sponsors.

**Harcèlement** : Dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement le jeudi 7 novembre 2024, des discussions et un débat ont été menés avec les élèves.

- En CP-CE1 : lecture d'un album sur le harcèlement et exploitation de vidéos.
- En CE2 : exploitation du livre « La robe de Fatou » avec création d'un « lap book » (dossier décoré et personnalisé), exploitation du conte « Cendrillon » (harcèlement) et exploitation d'une vidéo de Vinz et Lou (cyber-harcèlement), jeu « gardien du phare ».
- En CM1-CM2 : proposition de situations à analyser par les élèves : ils devront dire si ce sont des situations de harcèlement ou non.

**Rencontre sportive « Usépiades »** : Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à une rencontre sportive le lundi 9 décembre. Ils se sont rendus au stade de Saint-Georges-le-Gaultier où ils ont retrouvé leurs camarades de cycles 2 et 3 de l'école de Saint-Georges. Les rencontres se sont déroulées de 9h30 à 12h00 avec différents ateliers proposés autour du rugby (ex : jeu de l'épervier), de l'orientation (lire une carte, chercher des indices) et de l'athlétisme (lancer).

**Cinéma** : Inscription des PS aux CM2 aux dispositifs « maternelle et cinéma » et « école et cinéma ».

Les élèves de PS, MS et GS vont visionner les films « Duos de choc » comprenant quatre films relatant chacun une rencontre qui change la vie des protagonistes, en bien ou en mal, « Jardins enchantés » et « La petite fabrique du monde ». Les élèves de GS, CP et CE1 verront « Maman pleut des cordes » qui comprend quatre films sur des histoires de famille, « Katia et le crocodile » ainsi que « Le garçon et le monde ».

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 verront quant à eux « L'île de Black Mor » qui raconte l'histoire d'un adolescent désirant suivre les traces du terrible pirate Black Mor après avoir trouvé la carte de son trésor, « Rouge comme le ciel » et « La flèche brisée ».

**Semaine de la maternelle** : Du 25 au 29 novembre l'ensemble scolaire Bernard Koura a célébré les 10 ans de cette action nationale : l'école était ouverte aux parents sur inscription, des journées à thème ont été organisées.

**Natation** : Les cycles natation pour les classes de GS-CP et CE1-CE2 auront lieu à Alencéa à partir du 18 mars 2025 jusqu'au 29 avril 2025, les lundis et jeudis **sous réserve d'avoir suffisamment de parents agréés**.

**Atelier « Mon assiette, ma planète »** : Le lundi 24 mars, les classes de CP-CE1, CE2 et CM1-CM2 bénéficieront de l'intervention d'une diététicienne et d'une animatrice professionnelle sur les thèmes de l'équilibre alimentaire, du développement durable et de l'élevage en France.

**Initiation au basket** : L'ensemble des classes bénéficiera d'une séance d'initiation au basket (opération OBE : Opération Basket à l'Ecole), dès la PS, en lien avec le basket club fresnois.

**Scène nationale** : Les 4 classes de l'école se rendront à la scène nationale. Les PS-MS-GS iront voir le vendredi 7 mars « Culotte et crotte de nez », un spectacle de théâtre sans parole en direction du jeune public, avec comme question : « Comment vivre à deux malgré nos différences ? ». Les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 iront voir le vendredi 21 mars « L'enjeu », un spectacle de cirque chorégraphié questionnant les règles et les symboliques des jeux d'enfants.

**Sortie de fin d'année** : Tous les élèves de l'école se rendront à Terra Botanica le 17 juin 2025.

## ASSOCIATIONS

Contrairement aux bulletins précédents, certaines associations n'ont pas répondu à notre demande ; vous ne trouverez donc pas dans ce numéro, ni leurs activités et propositions, ni leurs dates de manifestations. Nous sommes désolés de ce contretemps. L'application « Panneau Pocket » vous fournira peut-être les dates de leurs animations.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



Téléchargeable gratuitement et consultable sur votre smartphone, cette application est également utilisable sur votre tablette et sur votre PC : <https://www.panneaupocket.com/> puis en cliquant sur « me connecter en tant que citoyen » et en renseignant la commune.

## GENERATIONS MOUVEMENT

Comme nous l'avions dit, nous arrêtons en fin d'année nos responsabilités au sein de la section locale de Générations Mouvement. Nous recherchons donc des bénévoles pour assurer la continuité en 2025.

L'Assemblée Générale annuelle a été avancée au 06 décembre 2024 en présence du Président départemental et de la Présidente cantonale. A l'heure où nous imprimons cet article, nous ne sommes pas en mesure de vous informer des décisions prises.



Le 19 décembre 2024 s'est déroulée la traditionnelle bûche de Noël en présence des adhérents.

Pour 2025, aucun programme n'est établi dans l'attente de la composition d'un nouveau bureau.

## FOYER RURAL DES ALPES MANCELLES



Depuis début septembre, le Foyer rural des Alpes Mancelles a repris ses activités. Vous retrouverez le détail de celles-ci à la suite de cet article. Nos effectifs associatifs sont stables. Les enjeux autour de l'activité des jeunes que nous abordions lors du dernier bulletin restent d'actualité. Si de plus en plus d'adultes s'imposent une pratique régulière, force est de constater que nous avons collectivement des difficultés à transmettre l'intérêt d'une pratique sportive à nos jeunes.

Pour améliorer l'attractivité des activités du FRAM pour les jeunes, nous avons contracté deux emplois en formation alternée : Leila Guen, qui sera principalement orientée vers l'animation des jeunes de la section kayak, et Maxence Bouchet, qui est en charge de l'animation jeune en badminton.

Tous deux suivent une formation BPJEPS mention « activités physiques pour tous ». Cette polyvalence nous permet d'être attentifs et, potentiellement, de répondre à une nouvelle demande qui pourrait se présenter. Ils basculeront tous les deux sur l'activité touristique du FRAM lors de la pause estivale des activités associatives.

Toujours dans le registre des salariés du FRAM, Raphael Lestournel, qui avait en charge la gestion de la base du Pont et qui intervenait sur les activités touristiques, nous quitte début novembre pour d'autres projets. Raphael a pris rapidement ses responsabilités et a notamment fait évoluer la fréquentation de la salle du Pont. Nous l'en remercions vivement et lui souhaitons la meilleure réussite dans ses nouveaux projets. Il sait cependant que la porte du Foyer lui restera ouverte.

Quelques mots pour terminer sur la saison estivale : si les chiffres de fréquentation touristique de CCHSAM ne sont pas bons, avec une baisse globale d'environ 15 %, liée pour l'essentiel à une météo très humide, le FRAM tire honorablement son épingle du jeu. Si les résultats sont bons malgré cette saison difficile, nous le devons à la dynamique de l'équipe d'encadrement et à la coordination d'Elias. Ils ont su réagir et orienter les réservations vers les groupes scolaires et les centres de loisirs, en profitant des excellents retours de l'année précédente de la part de ce public. Un encouragement à être, plus que jamais, attentif à la qualité de nos prestations. Un grand merci à cette équipe qui, durant les temps forts de la saison, comptait 13 personnes.

Pour le conseil d'administration du FRAM : Sébastien Millet



# FOYER RURAL DES ALPES MANCELLES

SAISON 2024-2025

Foyer Rural des Alpes Mancelles - Association loi 1901  
72130 MOULINS LE CARBONNEL  
Président : Sébastien MILLET  
07.68.51.01.50 - ckmillet@gmail.com

## ► Futsal - Canoë-Kayak - Badminton - Aïkido/Taïso - Gym ◀

### FUTSAL

A partir de 16 ans



- Lieu : gymnase de Moulins le Carbonnel
- Horaires : le mercredi de 20h à 22h

*Reprise de l'activité le 04 septembre 2024*

- Cotisation : 38€ + carte adhérent\*
- Responsable : LAVANRY Stéphane - 06.62.62.68.84

### CANOË KAYAK

A partir de 8 ans



- Lieu : Base de pleine nature - Moulins le Carbonnel
- Horaires : - le mercredi de 14h30 à 17h
- le samedi de 14h à 17h

*Reprise de l'activité le 07 septembre 2024*

- Cotisation : 50€ + carte adhérent\* (hors licence FFCK si besoin)
- Responsable : BAUDOUIN Christian - 06.89.21.02.00

\* Carte d'adhésion à la Fédération des Foyers Ruraux (assurance)  
= 12€

### BADMINTON

A partir de 8 ans



- Lieu : Gymnase de Moulins le Carbonnel
- Horaires : - le mercredi (adultes) de 18h à 20h
- le vendredi de 17h15 à 18h15 (8-11 ans)
- de 18h15 à 19h15 (12-14 ans)

*Reprise de l'activité le 04 septembre 2024 (adultes) ou le 06 septembre 2024 (enfants)*

- Cotisation : 38€ + carte adhérent\*
- Responsable : DAGRON Guillaume - 07.67.35.26.57  
AGIN Christophe - 06.69.20.14.99

### AIKIDO TAISO

Ados - Adultes



- Lieu : Dojo du gymnase de Moulins le Carbonnel  
Salle d'arts martiaux de Fresnay/Sarthe

- Horaires Aïkido : - le mercredi de 19h30 à 21h (Moulins)
- le jeudi de 19h30 à 21h (Fresnay)

Horaires Taïso : - le mercredi de 18h30 à 19h30 (Moulins)

*Reprise de l'activité le 04 septembre 2024*

- Cotisation : 33€ (cotisation) + 55€ (licence aïkido)+ carte adhérent\* = 100€

- Responsable : MELLOUET Ronan - 06.04.16.00.90

### GYM - PILATES

Adultes



- Lieu : Dojo du gymnase de Moulins le Carbonnel

- Horaires : - Gym/renforcement musculaire : le lundi de 20h à 21h
- Pilates : le jeudi de 20h à 21h

*Reprise de l'activité le 02 septembre 2024*

- Cotisation : 70€+ carte adhérent\* (1 cours/semaine)
- 115€+ carte adhérent\* (2 cours/semaine)

- Responsable : LE CADRE Catherine - 06.83.41.81.13

## COMITE DES FETES

Une nouvelle année s'apprête à se terminer. Notre calendrier est resté proche de celui de l'an passé avec notre traditionnel Concours de Belote du mois de janvier qui a rassemblé nos joueurs habitués et courageux pour affronter le brouillard lors de leur déplacement.

L'ambiance a été au rendez-vous pour notre repas dansant du mois d'avril avec une Paëlla très appréciée de nos 320 convives, venant toujours en nombre pour cette soirée réussie !



2024 a été très marquée par notre fête communale avec une affluence record ! Bien que n'ayant pas de comptage officiel, nous avons constaté que le stationnement pour les visiteurs monopolisait tout le bourg, avec des voitures garées jusqu'à la mairie et la rue de la Poterie. De mémoire de certain(e)s Moulinois(es), il n'y avait jamais eu autant de voitures pour une fête communale. Il faut dire que nous avons eu une météo exceptionnelle durant tout le week-end et que bon nombre d'associations locales a dû nous envier si on devait comparer avec les week-ends précédents. Quelques modifications dans l'organisation de la fête ont porté leurs fruits, notamment le passage du concours de Pétanque le samedi après-midi, avec plus de joueurs que l'an passé alors qu'il y avait en même temps un concours à Hesloup et à Oisseau-le-Petit.

Le dimanche a été marqué par le retour des Voitures à Pédales sur un nouveau circuit, ainsi que par le vide-grenier devenu gratuit pour les exposants avec plus de 600 m linéaires (un record !). Quelques améliorations restent à prévoir quant au placement des exposants le dimanche matin ainsi qu'à la sécurité des visiteurs pour la course de voitures à pédales pour laquelle nous avons subi des désistements de commissaires de course. Nous n'avons, fort heureusement, pas eu d'accident mais nous ne pourrons pas assurer la prochaine course si nous nous trouvons une nouvelle fois en sous-effectifs. La prochaine fête se calquera très certainement sur 2024. Le Comité des Fêtes se félicite et remercie tous les bénévoles et visiteurs venus durant ce week-end, souvent accompagnés de proches qui ont fait le déplacement.





Le loto du 16 novembre a attiré plus de 280 joueurs qui se sont partagés 38 lots mis en jeu pour les 38 tirages avec une valeur de plus de 4 100 euros !

(vainqueurs des bons d'achats avec le Président).

Le calendrier 2025 est déjà quasi établi. Se rajouteront très certainement **un second concours de belote en individuel** (un après-midi normalement en mars) ainsi qu'**une course de caisses à savon** que nous souhaiterions mettre en œuvre le week-end de la Pentecôte. La difficulté pour cette dernière est à la fois de trouver de nombreux bénévoles, mais également des coureurs avec des voitures. Il faut savoir que tout le monde peut fabriquer sa voiture, mais il est nécessaire de répondre à un cahier des charges notamment en ce qui concerne les dimensions, le freinage, la direction et l'aspect (généralement drôle) de la voiture. Toute personne intéressée peut d'ores et déjà nous contacter pour en parler.



des adjoints (H/F/X) aux postes de président, trésorier et secrétaire ouvertement ses idées et donc de faire vivre notre association : il s'agit en moyenne d'une à deux réunions par mois et on y rigole assez souvent !

Il est à noter que l'organisation d'événements de ce type et leur bon déroulement ne peut se faire sans têtes ni bras. Nous sommes donc en quête perpétuelle de bénévoles pour nous aider sur nos principales manifestations notamment le repas dansant et la fête communale. Notre équipe accueillera à bras ouverts toutes personnes souhaitant donner un petit peu de son temps et de son énergie, même ponctuellement, pour nos Moulinois(e)s : un repas convivial est organisé tous les ans afin de les remercier. Pour ceux qui souhaiteraient s'investir un peu plus, nous sommes à la recherche de personnes volontaires pour entrer dans notre bureau, principalement ou simple membre actif, et permettre d'exposer

## CHEZ NOS PARTENAIRES

### GEOPARC ET PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE-MAINE



Samedi 23 novembre s'est déroulée une animation nature organisée par le Parc Normandie Maine dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité. Un groupe de Moulinois (les habitants des villages alentours ont certainement été « refroidis » par la neige), guidé par Johannic Chevreau est parti à la découverte des coccinelles et punaises cachées pour l'hiver dans les chemins creux du village.

Johannic Chevreau est référent du Parc pour l'inventaire de la biodiversité. N'hésitez pas à lui envoyer photos et observations que vous pouvez faire de la faune et de la flore sur le territoire de la commune par mail :

[johannic.chevreau@parc-normandie-maine.fr](mailto:johannic.chevreau@parc-normandie-maine.fr)

D'autres animations et balades découvertes auront lieu à Moulins et dans les villages voisins au cours des prochains mois. Vous pourrez en être informés sur « panneau pocket » ou sur le site internet du parc.

Plus d'infos sur : [www.parc-naturel-normandie-maine.fr/abc-haute-sarthe-alpes-mancelles.html](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/abc-haute-sarthe-alpes-mancelles.html)

Dans le cadre de l'ABC biodiversité, l'école Bernard Koura à la chance de profiter du programme « Classe Climat ». En effet, sur les 128 écoles du territoire du Parc, seules 10 à 15 écoles ont été choisies pour en bénéficier.

Le but est de sensibiliser les enfants à la nature en créant des projets et des échanges entre les classes et l'ABC de la biodiversité. Cependant, en raison de certaines contraintes, le projet de l'école Bernard Koura devrait être reporté à la prochaine année scolaire.

## DES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS ET ATELIERS COLLECTIFS SUR LE NUMÉRIQUE GRATUITS POUR TOUS

RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS (*sur inscription*)

### EXEMPLES DE THÉMATIQUES :

				
PRISE EN MAIN	GESTIONS DES MAILS	NAVIGUER SUR INTERNET	TRIER SES PHOTOS	INSTALLER DES APPLICATIONS
				
UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX	PASSER UN APPEL VIDEO	COMMANDER EN LIGNE	ÉCRIRE DES COURRIERS	UTILISER LE GPS

Et bien d'autres thématiques.



CONSEILLER  
NUMÉRIQUE  
**France  
services**



Charlène  
**BOSSARD**  
Prendre  
rendez-vous :

Mairie de Moulins-le-Carbonnel

**02.33.26.88.57**

### LE REP'AIR



L'association s'adresse à toute personne malade ou ayant connu la maladie.



*Temps d'échanges*  
Le temps d'un café, d'un thé, prenons un moment pour échanger, pour rencontrer ...

*Ateliers bien-être du corps et de l'esprit*  
Ateliers massage, esthétique, yoga, sophrologie ...



Mais elle s'adresse aussi aux aidants, accompagnants et à toute personne bienveillante ayant envie d'apporter un peu d'elle-même.

L'association va proposer différentes activités et différentes balades sur tout le territoire de la Communauté de Communes Hautes Sarthe Alpes Mancelles.

Il n'y a pour le moment pas de lieux fixes définis mais plein de lieux de rencontre.

Contacts : <https://www.lerep-air.fr/l-association>

L'association a déposé en mairie un dossier très complet précisant ses objectifs, ses animations, ses projets d'aménagement et le cadre légal dans lequel elle s'inscrit.

Le 19 novembre, le Conseil municipal a adopté les différentes conventions et accordé l'autorisation de baliser certains chemins sur la commune et de les équiper de bancs. Le prêt gracieux de la salle de réunion en mairie est proposé pour des réunions ou des activités.



## AUTRES INFORMATIONS

## PREVENTION DES VOLS

A l'approche de la période hivernale, le groupement de gendarmerie de la Sarthe reste mobilisé afin de lutter contre les atteintes commises aux biens et rappelle que la sécurité est l'affaire de tous. Les quelques précautions ci-dessous peuvent permettre de dissuader ou ralentir les personnes mal intentionnées :

### **Prévention des cambriolages :**

Le changement d'heure coïncide avec le raccourcissement des jours. L'obscurité permet ainsi aux personnes mal intentionnées d'être moins visibles mais également de détecter l'absence des occupants des habitations individuelles.

L'approche des fêtes de fin d'année coïncide également avec l'acquisition de cadeaux onéreux (bijoux, matériels informatiques...) qui attisent l'attrait des cambrioleurs.

### **Quelques règles élémentaires de sûreté pour prévenir les vols :**

- Faites « vivre votre habitation » : simulez votre présence à l'aide de systèmes permettant de programmer l'allumage des lumières de votre domicile ;
- ne laissez pas les portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée ;
- ne dissimulez pas vos clés à l'extérieur de votre domicile (sous le paillason, sous un pot de fleurs...) ;
- ne laissez pas d'outils ou objets à l'extérieur de votre habitation, susceptibles de faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, outillage...) ;
- anticipez le vol : listez et identifiez vos objets ;
- dissimulez vos objets de valeur dans une cachette insolite : évitez la chambre et la salle de bains ;
- ne laissez pas en évidence ni à proximité de votre porte d'entrée vos clés, sac à main, moyens de paiement, téléphone portable... ;
- ne gardez pas de sommes importantes chez vous ;
- retardez une possible effraction en maximisant la protection mécanique des issues de votre habitation ;

**Vous vous absentez quelques jours : signalez votre absence à votre brigade de gendarmerie dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances ; signalez IMMÉDIATEMENT les comportements anormaux en composant le 17.**

### **Prévention des vols par ruse :**

Les vols par ruse sont réalisés par des individus qui inventent un scénario auprès de leur victime pour obtenir l'accès à son habitation puis à ses valeurs. Une fois mise en confiance, ils détournent l'attention de la victime et en profitent pour lui voler ses biens. Ils peuvent user de fausses qualités : faux gendarmes, faux policiers, faux pompiers, faux agents des eaux..., proposer la vente de calendriers...

### **Quelques règles élémentaires de sûreté pour prévenir les vols par ruse :**

- Ne laissez pas paraître d'informations permettant de déterminer que vous vivez seul(e) (mention sur la boîte aux lettres...). Certains individus choisissent leurs victimes en fonction de leur prénom qui donne une indication sur leur âge ;
- vérifiez l'identité de la personne qui sonne à votre porte : faites installer un judas ou un entre-bailleur afin de pouvoir discuter avec elle sans la laisser entrer ;
- assurez-vous de la cohérence entre la qualité du visiteur, sa tenue, son véhicule (par ex : un pompier ou un facteur viendra toujours proposer ses calendriers en tenue de travail...) ;
- méfiez-vous de faux employés ENGIE (ex EDF-GDF), de la Poste, de France Télécom, des faux policiers ou gendarmes et autres usurpateurs de qualité : exigez la présentation de la carte professionnelle. Regardez la, recto-verso. En cas de doute, vérifiez téléphoniquement la réalité de la mission, contactez les services de police ou de gendarmerie en composant le « 17 » ;
- ne vous laissez pas impressionner par des agents en uniforme. Eux aussi doivent pouvoir justifier de leur fonction par une carte professionnelle ;
- évitez de faire entrer chez vous une ou des personnes inconnues. Si vous êtes toutefois amenés à le faire, ne les laissez pas sans surveillance. Refermez votre porte à clé afin d'éviter que d'éventuels complices pénètrent aussi dans votre habitation. Contactez un voisin afin qu'il vous accompagne. Si une personne est cependant entrée, ne la laissez pas sans surveillance, ni accéder à des endroits où sa présence n'est pas nécessaire ;
- un vrai policier ou un vrai gendarme ne vous demandera jamais de lui montrer où vous cachez vos biens de valeur ;
- ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous. N'indiquez jamais où se trouve votre argent ;
- si le ou les individus se déplacent à bord d'un véhicule, notez son numéro d'immatriculation et ses caractéristiques (couleur, marque...) ;

**En cas de doute, faites appel à la gendarmerie en composant le 17**

#### **Vous êtes victime :**

- Prévenez immédiatement, en composant le 17, ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction ;
- si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...) ;
- Avant l'arrivée de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur. Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre. Interdisez l'accès des lieux.

Le dépôt de plainte après un acte délictueux est essentiel. Il permet d'orienter les services de surveillance et de faire des recoupements et ainsi de favoriser l'identification des auteurs de délits.

#### **Comment signaler un comportement anormal :**

Signalez, en composant le 17, le maximum de renseignements sur les personnes (nombre, description, taille, tenue vestimentaire, accent, etc...) ou les véhicules (marque, type, couleur, signes distinctifs, etc.) et leur direction de fuite.

## **STERILISATION DES CHATS**

La stérilisation des chats est essentielle pour leur bien-être et leur santé et les raisons d'agir sont diverses :

### **1. Réduction de la surpopulation :**

Chaque année, des milliers de chats se retrouvent sans foyer. La stérilisation aide à contrôler cette surpopulation et à réduire le nombre d'abandons.

### **2. Santé améliorée :**

Les chats stérilisés ont moins de risques de développer certaines maladies et cancers. Cela leur permet de vivre plus longtemps et en meilleure santé.

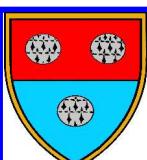
### **3. Comportement apaisé :**

La stérilisation peut réduire les comportements indésirables tels que le marquage territorial et les fugues, rendant nos compagnons plus calmes et plus sociables.

### **4. Un acte de responsabilité :**

En stérilisant votre chat, vous montrez votre engagement envers sa santé et son bien-être. C'est un geste d'amour !

**La municipalité est confrontée à une population féline sans cesse en augmentation, en particulier dans certaines zones.  
Alors parlez-en autour de vous et encouragez la stérilisation !**



**COMMUNE DE MOULINS-LE-CARBONNEL**  
Mairie – 1 Rue du Château - 72130 MOULINS-LE-CARBONNEL  
Tél. 02.33.26.88.57- Email : [moulinlecarbonnel72130@gmail.com](mailto:moulinlecarbonnel72130@gmail.com)

**Madame, Monsieur,**

Aux premiers jours de cette nouvelle année, je serai heureuse de vous recevoir au nom du Conseil municipal pour la présentation des Vœux autour d'un apéritif convivial

**Vendredi 10 janvier 2025 - à 18 heures 30 - Salle Jean Carbonnet**

Ce sera l'occasion de partager ensemble un moment essentiel dans la vie de la communauté, d'échanger, de recevoir les nouveaux résidents, de remettre également les récompenses pour les maisons fleuries.

A celles et à ceux qui ne pourront se libérer, je souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments les plus cordiaux.

**Le Maire,  
Stéphanie BOUQUET**

XX

**COUPON A RETOURNER POUR LE LUNDI 6 JANVIER 2025** (à la mairie, auprès des conseillers municipaux)

NOM : ..... PRENOM : ..... Nous serons..... personnes.

**Inscription possible par téléphone au 02 33 26 88 57**

## ETAT CIVIL (juin 2024 → novembre 2024)



- LEGASTELOIS	Luczenzo	22	JUIN	2024
- BEYER	Léane	14	AOUT	2024
- PREDONZAN	Sacha	01	NOVEMBRE	2024

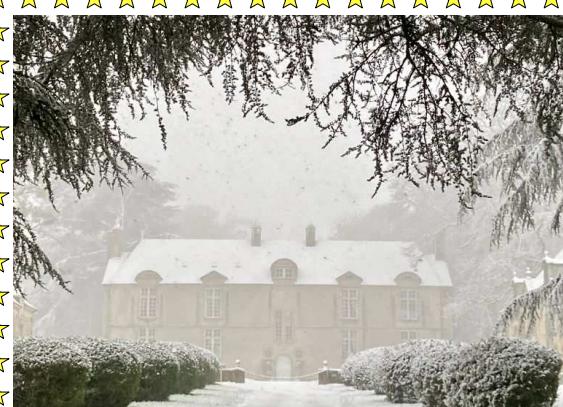
- SAUTREUIL Jérôme et GOMEZ-ALES Stéphanie      20 JUILLET 2024



- SIMON	Gisèle	06	NOVEMBRE	2024
- BESNAULT	Norbert	24	NOVEMBRE	2024



**L'abbé Maurice Chevalier** nous a quitté le 13 novembre 2024 dans sa 96<sup>e</sup> année après 71 ans de sacerdoce. Il n'avait rejoint la maison de retraite au Mans qu'en 2022 après avoir officié 31 ans pour les clochers autour de Sougé-le-Ganelon. « *Je préfère rester utile plutôt que partir en maison de retraite, même en compagnie d'autres prêtres* » disait-il à 91 ans, alors qu'il continuait à servir la communauté catholique de huit villages. Nombreuses sont les familles moulinoises qui l'ont connu pour un baptême, une communion, un mariage, ... Elles parlaient de lui comme « **d'un homme aimé, simple, généreux et ouvert d'esprit** ». Il laissera à tous un excellent souvenir.



**L'ensemble du personnel municipal, les élus, les responsables et membres des associations moulinoises vous souhaitent d'heureuses fêtes et une très belle année 2025**



### AGENDA MOULINOIS

- Vendredi 10 janvier      Vœux de la municipalité
- Samedi 11 janvier      Concours de belote : Comité des Fêtes
- Vendredi 24 janvier      Assemblée Générale : Comité des Fêtes
- Lundi 27 janvier      Attribution des parcelles à faucher
- Vendredi 16 février      Portes Ouvertes du collège
- Un samedi AM en mars      Concours de belote : Comité des Fêtes
- *Samedi avril ???*      *Marché aux fleurs et plants : Amis de l'école*
- Samedi 26 avril      Repas dansant : Comité Des Fêtes
- Dimanche 8 juin      Course de caisses à savon : Comité des Fêtes
- *Vendredi juin ???*      *Kermesse école B. Koura : Amis de l'école*

Et, déjà, pour le second semestre

- WE 13 et 14 septembre      Fête communale
- Samedi ?? novembre      Loto du CDF

Certaines dates sont manquantes car elles n'ont pas été communiquées par les associations. Plus d'infos probablement sur Panneau Pocket.



### VACANCES SCOLAIRES (zone B)

- Samedi 21 décembre 2024 : Début des vacances de Noël
- **Lundi 6 janvier 2025** : Rentrée des élèves
- Samedi 8 février : Début des vacances d'hiver
- **Lundi 24 mars** : Rentrée des élèves
- Samedi 5 avril : Début des vacances de printemps
- **Mardi 22 avril** : Rentrée des élèves
- Ven. 30 et sam. 31 mai : Pont de l'Ascension
- Samedi 5 juillet : Début des vacances d'été
- **Lundi 1<sup>er</sup> septembre** : Rentrée des élèves

### GROUPE DE TRAVAIL POUR CETTE LETTRE D'INFORMATION :

Stéphanie Bouquet, Christophe Coudray, Lenny Hue, Claude Kervellec, Carole Lhuissier, Héloïse Nice

La distribution par la Poste se fera normalement semaine 51, avant les vacances de Noël (créneau prévu avant impression fin novembre 2024)

Impression « Société Graphique de l'Ouest - St Germain du Corbéis »